



## Reporting mensuel au 28/02/2019

Indicateur de référence : BOFA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield constrained

### CHIFFRES CLES

Actif net toutes parts confondues :	74,24 M €
Actif net de la part :	7,61 M €
VL au 28/02/19 :	1 194,58
Devise de valorisation :	EUR
Fréquence de valorisation :	Quotidienne

### INFORMATIONS SUR LE FONDS

#### Caractéristiques

Classification :	Gestion Active Obligataire
Type d'OPC :	UCITS
Date d'agrément AMF :	16/12/2010
Code Bloomberg :	GEUCRID LX

#### Conditions de commercialisation

Minimum de première souscription :	150 000 €
Souscription suivante :	En millième(s) de part
Dépositaire / Conservateur :	CACEIS BANK, Luxembourg branch
Conditions de souscription / rachat :	Tous les jours jusqu'à 12:00 - VL Inconnue - Règlement J+3

#### Frais

Commission de souscription maximum :	4,00%
Commission de rachat maximum :	-
Frais de gestion directs (maximum) :	0,60%

Le détail des frais supportés par l'OPC est consultable dans le Prospectus.

\* Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles commissions perçues lors de la souscription et du rachat de parts.

### COMMENTAIRE DE GESTION

#### Gérants

En termes de performance, le marché du High Yield est resté très bien orienté avec une performance de 1.76%. Toutefois à la différence du mois de Janvier, le B a surperformé le BB avec une performance de 1.94% contre 1.41% pour le B.

Comme le mois précédent, le marché primaire est resté faible malgré le fort resserrement des spreads. Nous comptons ainsi seulement 5 nouvelles émissions non financières ce mois -ci, 4 proviennent d'émetteurs notés double B: ThyssenKrupp (Ba2 Neg/BB Neg) pour 1.5 mds EUR à 2.75% de coupon à échéance 2026, 600m de Rexel (Ba3/BB-) à échéance 2026 avec un coupon de 2.75%, Playtech (Ba2/BB) 350m 2026 4.25% et Nokia (Ba1 Neg/BB+) 750m à 2% échéance 2026. La seule émission simple B a été un tap de la société de télécommunication Roumaine Digi pour 200m EUR de leur souche 5% 2023.

Sur le portefeuille, nous avons réduit notre biais défensif en début de mois. Toutefois le fort rallye et des primaires finalement peu attractifs nous incitent à attendre des points d'entrée plus attractifs.



Nicolas GOUJU

### EVOLUTION DE LA PERFORMANCE \*

#### G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS ID

Indicateur de référence

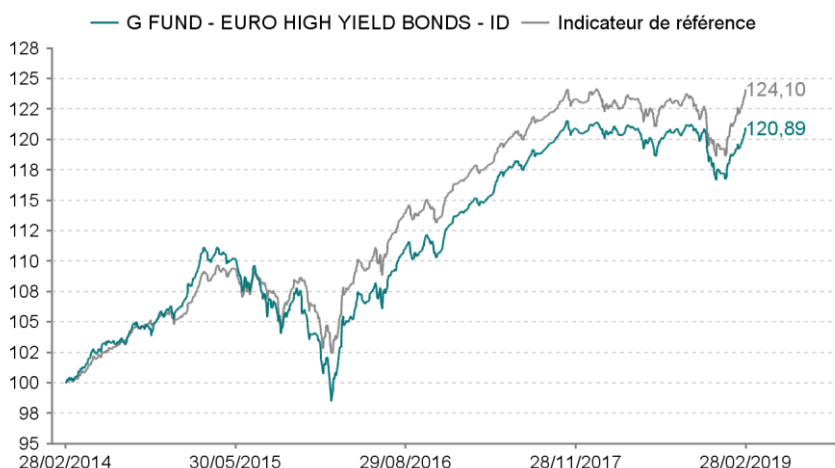
#### Performances annuelles nettes en % (5 ans)

Année	2018	2017	2016	2015	2014
<b>OPC</b>	<b>-2,88</b>	<b>6,73</b>	<b>8,71</b>	<b>-1,97</b>	<b>8,36</b>
Indicateur de référence	-3,17	6,40	9,36	0,47	7,39
Ecart	0,29	0,33	-0,65	-2,44	0,97

#### Performances cumulées nettes en %

Période	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
	31/01/19	30/11/18	31/12/18	28/02/18	29/02/16	28/02/14
<b>OPC</b>	<b>1,44</b>	<b>2,67</b>	<b>3,15</b>	<b>0,19</b>	<b>19,36</b>	<b>20,89</b>
Indicateur de référence	1,76	3,73	4,08	1,04	19,46	24,10
Ecart	-0,32	-1,06	-0,93	-0,85	-0,10	-3,21

#### Performances 5 ans (base 100)



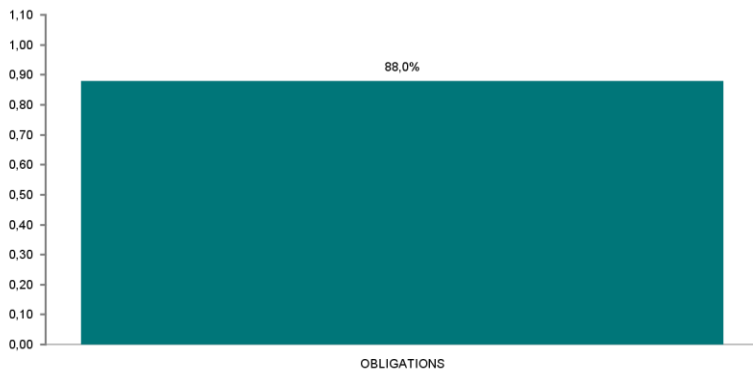
Simulation basée sur les performances du fonds GROUPAMA OBLIG MONDE jusqu'au 20/02/2017. A partir de cette date, ce sont les performances du fonds.

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 28/02/2019

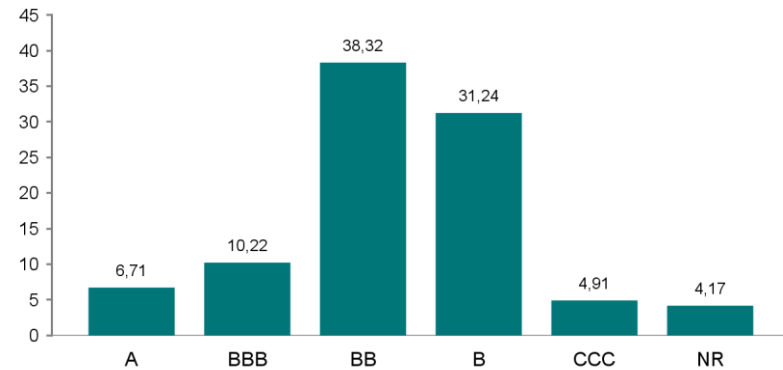
**G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS ID**

**Indicateur de référence**

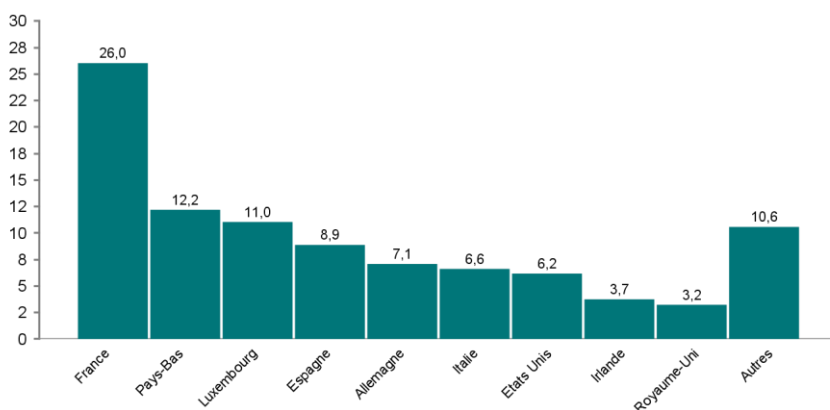
### COMPOSITION DE L'ACTIF (en% de l'actif)



### REPARTITION DES OBLIGATIONS PAR RATING



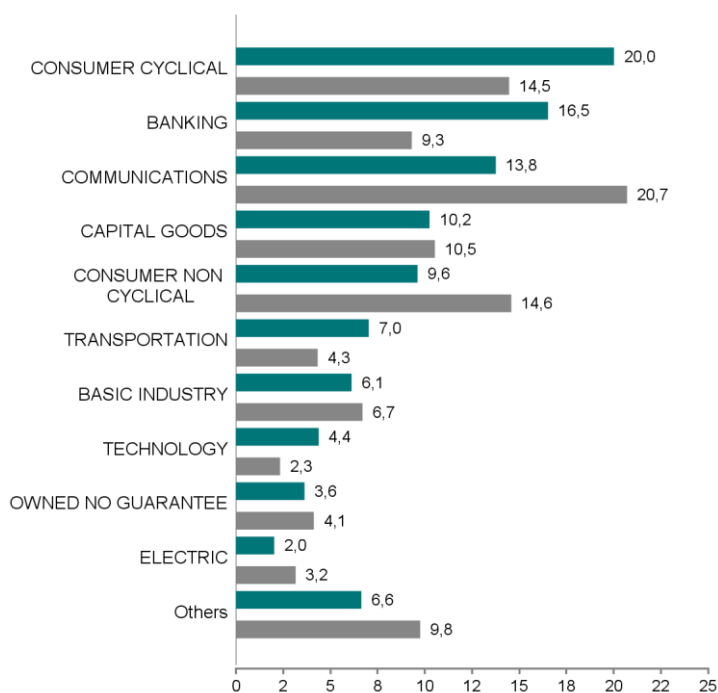
### REPARTITION GEOGRAPHIQUE (en % d'exposition)



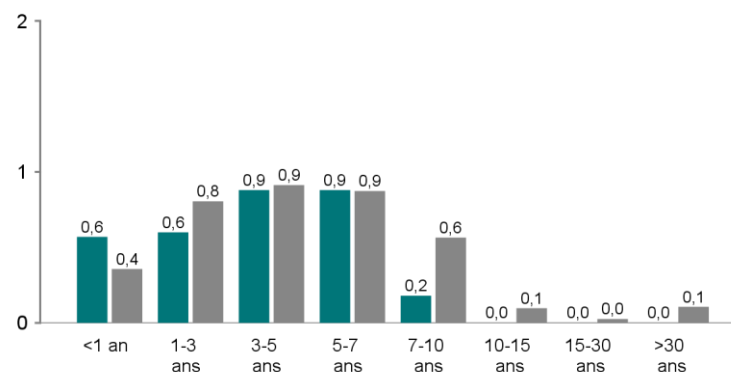
### LES CINQ PRINCIPALES LIGNES OBLIGATAIRES

Obligations	% de l'actif
BFCM 2 09/19/19	5,50%
AKEFP 4 3/4 PERP	1,45%
LHAGR 5 1/8 08/12/75	1,44%
RALFP 4 1/4 03/11/19	1,40%
EDRSM 5 1/2 09/01/23	1,33%

### REPARTITION SECTORIELLE DES OBLIGATIONS



### REPARTITION DE LA SENSIBILITE PAR TRANCHE DE MATURITE



### ANALYSE DU RISQUE (sur 1 an)

	OPC	Indicateur de référence
Volatilité	3,14	3,57
Ratio de Sharpe	0,20	0,43
Tracking Error (Ex-post)	0,85	-
Ratio d'information	-1,04	-
Sensibilité globale	3,11	3,74
Beta	0,86	-
Yield to Worst	3,18%	3,34%



## AVERTISSEMENT

Les investisseurs institutionnels, professionnels, et qualifiés ainsi que les distributeurs, sont seuls destinataires de ce support. Sont ainsi visés, les investisseurs dits "professionnels" au regard de la MIF ou de toute autre réglementation locale, les investisseurs dits "qualifiés" en Suisse au regard de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 du 20 Novembre 2008. Ce document n'est pas destiné, aux investisseurs de l'Union européenne dits "non professionnels" au regard de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004, dite "MIF" ou de toute autre réglementation locale. De même, en Suisse, ce document n'est pas à destination des investisseurs n'étant pas "investisseur qualifiés" au sens de la législation applicable. De manière générale, ce document ne doit pas être transmis à une clientèle privée ou aux particuliers au sens de toutes législations, ni aux "US Persons". Le présent document contient des informations concernant G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS compartiment de G Fund ("la SICAV"), organisme de placement collectif ("OPC") de droit luxembourgeois, relevant de la partie I de la loi du 20 décembre 2002 et constitué sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable. La SICAV est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B157527 et a son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. La commercialisation de G Fund a été autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg. L'investisseur est averti que tous les compartiments de la SICAV ne sont pas nécessairement enregistrés ou autorisés à la commercialisation ou accessibles à tous, dans toutes les juridictions. Avant toute souscription dans un compartiment, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus complet de la SICAV, de ses derniers rapports annuels et semestriels ainsi que de ses statuts. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la SICAV ou au siège du représentant habilité et agréé par l'autorité compétente de chaque juridiction concernée. L'investissement dans les compartiments de la SICAV comporte des risques. L'investisseur doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription et s'assurer de sa bonne compréhension du présent document. Il est recommandé à tout investisseur potentiel de se rapprocher d'un conseiller pour déterminer si cet investissement est adapté à son profil. La performance d'un compartiment n'est pas garantie, elle peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les performances passées d'un compartiment ne constituent pas un indicateur fiable de la performance future de ce compartiment. Les performances sont exprimées hors frais et commissions de souscriptions/rachats. Ce document ne constitue pas un conseil en investissement. De même, ce document ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vente dans les pays dans lesquels les compartiments de la SICAV ne sont pas autorisés à la commercialisation ou dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale.